

Égalité

Rapport d'activité 2021



Sommaire

03

L'ÉGALITÉ À NANTES

- 03. Interview de Johanna Rolland et de Mahaut Bertu
- 04. Pour une égalité à 360°
- 06. L'égalité, valeur essentielle et force collective
- 08. Les temps forts, rétrospective 2021
- 10. La collectivité s'engage

12

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

- 14. Les enjeux de la lutte contre les discriminations
- 16. Pour des politiques publiques non discriminantes
- 22. Aux côtés des actrices et acteurs du territoire

24

CONSTRUIRE LA VILLE NON-SEXISTE

- 26. La jeunesse au rendez-vous
- 28. Zéro tabou !
- 30. Des femmes dans la vi(II)e
- 32. Pour en finir avec les violences sexistes
- 34. L'égalité dans l'entreprise
- 35. Déconstruire les rapports de genre
- 36. Sportives !
- 37. LGBTQIA+ : visibles et soutenus

38

AGIR POUR UNE ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- 40. Du sport pour toutes et tous
- 41. Ouvrir les portes de l'éducation
- 42. La culture sans obstacle
- 43. Vivre la ville

44

CHIFFRES CLÉS

Interview

Johanna Rolland

Maire de Nantes

Mahaut Bertu

Adjointe à l'égalité, à la ville non-sexiste, à la lutte contre les discriminations et à la vie associative

L'égalité est l'un des marqueurs piliers du mandat 2020-2026. Mais qu'est-ce qu'un marqueur ? Quel est son rôle pour l'action de la Ville ?



Johanna Rolland : Les marqueurs sont structurants dans le projet que nous portons depuis 2014, pour Nantes, les Nantaises et les Nantais. Ils appellent une réponse immédiate et une évolution profonde de nos points de vue et de nos méthodes sur le long terme. Ils doivent irriguer l'ensemble des politiques publiques pour qu'aucune ne les ignore, pour nourrir le travail des agents et favoriser le changement de regard.



Mahaut Bertu : Certains marqueurs sont interconnectés, comme l'égalité et la transition écologique. Prenons l'exemple des cours d'école. L'école est le premier espace public vécu et partagé par les enfants. Du point de vue de l'égalité femmes-hommes, l'enjeu

est de lutter contre les stéréotypes et d'assurer une utilisation plus égalitaire de l'espace... En évitant notamment, par exemple, que la moitié de la cour soit réservée aux matchs de foot. Du point de vue des enfants, l'enjeu est d'installer des îlots de fraîcheur et de les reconnecter à la nature. Les projets de plantations d'arbres et d'aménagements végétaux dans les cours répondent ainsi simultanément à ces deux enjeux. C'est l'écologie au service de l'égalité... Et réciproquement.

Dans le cadre du nouveau mandat, nous avons noté « l'apparition » de la justice sociale associée à l'égalité, et la mise en avant de l'objectif de la ville non-sexiste à 2030. Pourquoi ces évolutions dans le discours ?

Johanna Rolland : Notre engagement pour l'égalité réelle prenait déjà corps dans nos politiques, quand la crise sanitaire a percuté ce sujet de plein fouet. Après les enjeux de préservation de la santé face au Covid, la précarité est ensuite devenue le sujet central et l'urgence de solidarité s'est imposée. La justice sociale est donc devenue un pilier majeur de l'égalité, en affirmant un principe essentiel : peu importe nos moyens, notre situation, notre lieu d'habitation, notre genre ou notre origine, nous avons les mêmes droits, nous devons pouvoir accéder aux mêmes services, à la même mobilité ; nous devons avoir les mêmes capacités de prendre part à la ville. C'est cela, la justice sociale. À titre d'exemple dans les transports, la tarification solidaire et la gratuité le week-end incarnent bien des mesures d'égalité et de justice sociale.

Mahaut Bertu : La vision de la ville non-sexiste dépasse les logiques de compensation des inégalités pour interroger, très en amont, la fabrique et l'ensemble de la politique de la Ville. L'idée est de pousser les portes de toutes les directions, de lever tous les tabous, pour remettre en cause les fondations du sexisme dans l'aménagement des

espaces, dans la programmation culturelle, dans le choix des noms de rues, dans le traitement du harcèlement de rue et, par exemple, participer à l'apparition du sujet des règles dans le débat et dans l'espace public. L'objectif *in fine* : produire des changements sociétaux sur le long terme.

Johanna Rolland : Pour ce qui concerne l'objectif de la ville non-sexiste à 10 ans, soyons clairs : il sera difficile d'éradiquer totalement le sexisme de notre territoire, mais nous avons l'ambition d'abaisser drastiquement le seuil de tolérance. Nous voulons susciter une prise de conscience généralisée et suffisante pour que, lorsqu'une femme est importunée dans l'espace public, ou subit une discrimination basée sur le genre, des citoyennes et citoyens s'insurgent et la défendent. Parce qu'ils jugent cela inacceptable. Parce qu'ils ont l'égalité et le non-sexisme pour valeurs essentielles.

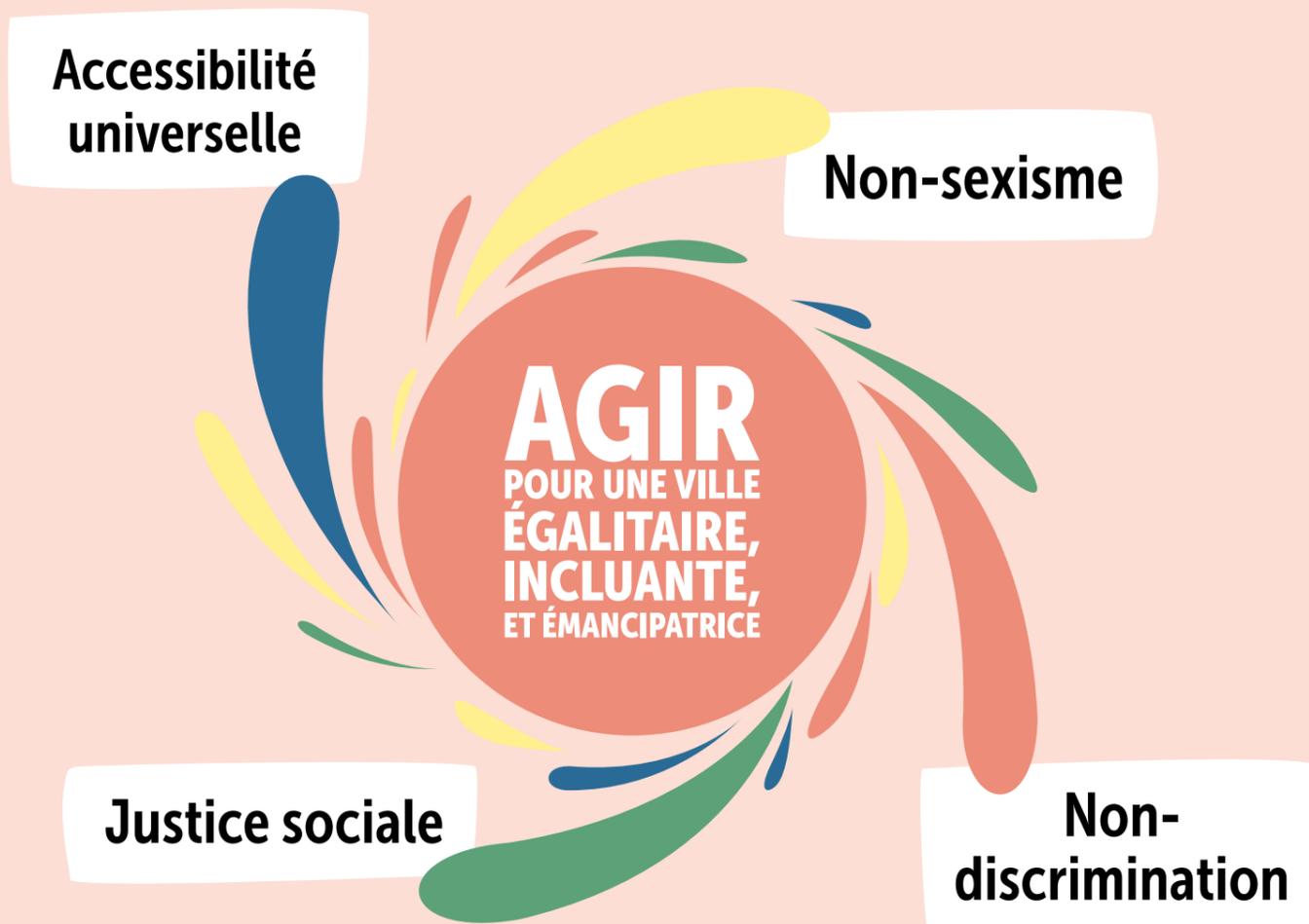


“ L'égalité doit irriguer l'ensemble des politiques publiques pour qu'aucune ne l'ignore, pour nourrir le travail des agents et favoriser le changement de regard. ”

Johanna Rolland

Pour une égalité à 360°

Dans le cadre du mandat, un nouveau cap est fixé pour l'égalité : irriguer l'ensemble de l'action publique. L'ambition est de faire de Nantes une ville sans discriminations, non-sexiste, accessible et juste, en mobilisant les énergies du territoire.



Agir dans toutes les dimensions du vivre ensemble

Cinq orientations guident l'action.



Construire l'égalité dans la visibilité et dans les représentations par l'éducation, la culture, la sensibilisation, pour redonner la place aux citoyennes et citoyens injustement écartés de nos mémoires et de nos représentations collectives.



Assurer l'égalité dans le pouvoir de dire et d'agir pour que toutes les voix puissent être entendues et que toutes les initiatives soient possibles.

Créer les conditions de l'égal accès aux droits et aux services, aller vers les populations les plus fragilisées et lutter contre les discriminations et les fractures territoriales.



Rendre effective l'égalité dans les choix et les parcours de vie : études, emploi, logement, vie culturelle.



Garantir l'égalité dans les usages et la fabrique de la ville : pour cheminer librement, profiter toutes et tous des espaces publics... Chaque citoyenne, chaque citoyen doit pouvoir se dire : « cette ville est également la mienne ».



L'égalité, valeur essentielle et force collective

Les récents événements l'ont confirmé : certains acquis de l'égalité, que nous pensions pérennes, sont fragilisés. Des ruptures d'égalité et des discriminations perdurent, voire s'accroissent. Ces atteintes à l'égalité fissurent nos capacités à inventer, bâtir et à vivre ensemble.

« Peut-on parler de progrès et de « faire société », si les logiques de domination perdurent ? Si des citoyennes ou des citoyens se trouvent empêchés, relégués, discriminés, violentés ? Nantes porte l'ambition d'être une ville égalitaire, assurant l'accès aux droits pour toutes et tous, une ville incluante et émancipatrice. »

Johanna Rolland

Une direction pilote pour l'égalité à la Ville de Nantes

Dans le combat collectif pour l'égalité, la direction égalité mobilise les énergies du territoire. Elle accompagne la transformation de l'action publique locale. Elle garantit, à l'échelle de la collectivité, la prise en compte de l'égalité à 360° dans une logique d'exemplarité. Elle accompagne (ou appuie) les autres directions sur trois référentiels : la lutte contre les discriminations, la ville non-sexiste et l'accessibilité universelle.



Égalité ! La lettre du réseau des actrices et des acteurs de l'égalité

La lettre *Égalité !* a vu le jour en septembre 2021. Elle est le fruit d'une démarche concertée menée au printemps 2021 avec les actrices et les acteurs de l'égalité : partenaires associatifs, citoyens, élus et agents.

La lettre *Égalité !* a pour ambition de rassembler autour des enjeux d'égalité, de valoriser les projets, d'éclairer et de sensibiliser. En 2021, deux premières lettres sont parues. Elles ont été adressées à plus de 900 destinataires.

Pour s'abonner, il suffit d'envoyer un mail à lettre.egalite@mairie-nantes.fr

L'ÉGALITÉ NOURRIE PAR LA PAROLE CITOYENNE

Depuis 2014, des instances citoyennes appuient la Ville de Nantes pour l'aider à mieux saisir les enjeux, orienter, prioriser (ou développer) ses actions : le Conseil nantais pour l'accessibilité universelle (CNAU) et le Conseil pour l'égalité Femmes-hommes (CEFH). Au cours du mandat, une nouvelle impulsion va être donnée à ces conseils.

SENSIBILISER À L'ÉGALITÉ, UN ENJEU PARTAGÉ

La direction égalité a pour mission de faire progresser l'égalité tant sur le territoire qu'au sein des politiques publiques. Afin d'accompagner ces changements de regards et de pratiques, les actions de sensibilisation et de formation constituent un levier.

La direction égalité de la Ville de Nantes met à disposition des actrices et acteurs du territoire des outils pédagogiques et de sensibilisation à l'égalité : expositions, jeux, guides, parcours de difficultés en fauteuil roulant, kit de simulation vieillissement et handicap, Tapiroul® (cheminement temporaire accessible). 272 jours de prêt ont été octroyés à 20 structures en 2021. Malgré la crise sanitaire et ses nombreuses annulations de rassemblements et d'événements.

La direction égalité réalise aussi des actions pour sensibiliser les agentes et les agents de la Ville, les jeunes publics, les actrices et acteurs associatifs et l'ensemble des Nantaises et des Nantais.

UN ENGAGEMENT À L'ÉCHELLE NATIONALE...

Un groupe de travail de France Urbaine réunit des élus mobilisés contre les discriminations, issus d'une vingtaine de villes de France. Des élues nantaises en sont partie prenante :

Mahaut Bertu, adjointe à l'égalité, à la ville non-sexiste, à la lutte contre les discriminations et à la vie associative

Nathalie Blin, conseillère municipale, déléguée à la lutte contre l'homophobie et au suivi des associations LGBTQIA+

Nadège Boisramé, conseillère municipale, déléguée à l'intégration et à la citoyenneté des étrangers, en charge de la lutte contre les discriminations liées à l'origine

... ET EUROPÉENNE

Nantes est investie dans les réseaux européens en faveur de l'égalité. Elle participe notamment au réseau ECCAR, la Coalition des villes européennes contre les discriminations (European Coalition of Cities Against Racism).



Le 9 décembre 2021, la Ville de Nantes a accueilli une délégation de Seattle pour évoquer son engagement pour l'égalité. Mahaut Bertu, adjointe à l'égalité, a présenté aux côtés de la direction égalité les axes stratégiques et les champs d'interventions en matière de lutte contre les discriminations et de ville non-sexiste. La délégation a également visité Citad'elles, le lieu pour les femmes victimes de violences.

Les temps forts

Rétrospective 2021

Lutter contre toutes les discriminations

Construire la ville non-sexiste

Agir pour une accessibilité universelle



FÉVRIER

2 février

Premier atelier avec les membres du CNAU sur l'accessibilité des nouveaux trams. Deux autres ateliers ont eu lieu les 23 mars et 1^{er} septembre (malgré les confinements et contraintes sanitaires)

MARS

Mars

Semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discrimination, coordonnées par la Ligue de l'enseignement FAL 44

8 mars

Journée internationale des droits des femmes. Le territoire nantais se mobilise avec une vingtaine d'événements

13 mars

Conférence « Une ville non-sexiste, c'est quoi ? »

JUIN

9 juin

l'ATDEC (Association Territoriale pour le Développement de l'Emploi et des Compétences de Nantes Métropole) présente les vidéos réalisées avec l'École de design pour un recrutement sans discriminations

25 juin

Adoption du Projet éducatif de territoire « *Bien grandir à Nantes* », visant notamment à accompagner les enfants en situation de handicap tout au long de leur parcours éducatif et sur l'ensemble des temps scolaire

JUILLET

1^{er} et 2 juillet

Formation-action du réseau jeunesse contre les discriminations

Été

Vérification de l'accessibilité des parcours et des arrêts de transport en commun pendant les travaux d'été. Tests sur l'accessibilité des terrasses

SEPTEMBRE

18-19 septembre

Journées européennes du Patrimoine et du Matrimoine. Une vingtaine de propositions met en lumière les femmes dans l'histoire nantaise

OCTOBRE

15 octobre

Vote en Conseil municipal de la délibération sur l'installation de distributeurs de protections périodiques dans des équipements de la Ville de Nantes

du 16 octobre

au 19 juin

« *L'Abîme* », exposition Château des ducs de Bretagne sur l'esclavage

18 octobre

Présentation de la saison culturelle accessible

NOVEMBRE

20 novembre

Mise en lumière du miroir d'eau pour la Journée du souvenir sur les discriminations des personnes trans assassinées

25 novembre

Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes : mobilisation du territoire, rencontres de Citad'elles (table ronde et séminaire interprofessionnel), spectacle « *Depuis l'aube* » ouvert à toutes et tous, spectacle « *Mots pour maux* » pour les lycéennes et lycéens

DÉCEMBRE

16 décembre

Présentation du baromètre du Défenseur des droits sur les discriminations dans l'emploi subies par les jeunes



La collectivité s'engage

« Mettre en œuvre l'égalité au cœur de la collectivité, c'est faire en sorte que toutes les agentes et tous les agents soient parfaitement intégrés, que les pratiques professionnelles évoluent et que les portes des services s'ouvrent à toutes et tous. C'est une responsabilité en tant qu'employeur... Et un chantier d'amélioration continue. »



Aïcha Bassal,
Adjointe au personnel, à la
responsabilité sociale interne
et à la relation aux usagers



Marie Vitoux,
Conseillère municipale à la
mixité et à la diversité dans
l'emploi

LA DÉMARCHE ÉGALITÉ AU TRAVAIL

La Ville de Nantes a engagé une démarche favorisant l'égalité, la diversité et la mixité au sein de ses services.

Les objectifs :

- Lutter contre toutes les formes de discrimination
- Garantir une égalité de traitement de toutes les agentes et tous les agents
- Contribuer à une réelle égalité professionnelle femmes-hommes
- Faire en sorte que les services reflètent la diversité de la population du territoire

Les labels Diversité et Égalité, attribués par l'État, reconnaissent l'implication de la Ville.



Que se passe-t-il en cas de discrimination ?

La grande majorité des agentes et agents réagit et interpelle la hiérarchie, les ressources humaines ou la cellule d'alerte interne. Les actions de formation et de sensibilisation portent leurs fruits : les équipes sont plus vigilantes face aux situations vécues ou perçues. Une forte attente s'exprime pour que la collectivité agisse en matière de lutte contre le racisme et le sexisme.



UNE BOÎTE À OUTILS POUR AGIR

UN CONSEIL INTERNE

Le Conseil consultatif interne égalité diversité mixité (CCIEDM) propose des actions pour lutter contre les discriminations au travail. Composé d'agentes et agents volontaires de la Ville de Nantes, du CCAS et de Nantes Métropole, de membres de l'administration et de représentantes et représentants des organisations syndicales, il s'organise en groupes de travail thématiques. Le Conseil a été renouvelé et installé en juin 2021 par la maire-présidente.

SE FORMER POUR L'ÉGALITÉ

La formation « Égalité au travail » a renouvelé son format. Elle s'adresse à l'ensemble des agentes et agents pour rappeler le droit commun de ne pas être discriminé, ainsi que les postures attendues au travail et dans les missions de service public. 4 sessions se sont tenues en 2021.

Pour aller plus loin, un groupe d'agents volontaires intervient dans les directions pour animer des temps d'échange sur des situations concrètes de discrimination. 6 sessions de sensibilisation ont ainsi été organisées en 2021.

LE DIRE,
C'EST AUSSI
AGIR

Depuis 2021, un numéro de téléphone unique permet de signaler tout agissement sexiste ou sexuel au travail. Une référente égalité recueille et enregistre les signalements, et oriente si besoin vers un accompagnement juridique et psychologique.

Victime ou témoin d'une discrimination, de harcèlement discriminatoire ou d'insulte avérée, chacune et chacun peut contacter la cellule dédiée, « Alerte discriminations ».

ON AVANCE ENSEMBLE

Le plan d'égalité professionnelle femmes-hommes 2022-2024 a été finalisé après une concertation avec les organisations syndicales tout au long de l'année. La mise en œuvre de la convention avec le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP) se poursuit, au service de l'égalité et de l'inclusion des agentes et des agents en situation de handicap.

CHANGER LES PRATIQUES POUR ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS



Les membres du réseau interne pour l'accueil du public sourd, photographiés en train de signer les lettres "L" "S" et "F" en langue des signes française.

AU SERVICE DU PUBLIC SOURD



Un réseau s'est créé en interne avec les agentes et les agents qui sont amenés à rencontrer du public sourd. Issus des directions de la culture, de la vie associative, du CCAS, de la relation aux usagers, les membres échangent sur la mise en œuvre des obligations réglementaires, partagent les bonnes pratiques et construisent des réponses aux besoins des agentes et des agents (formation, outils, interprétariat).

DES TEMPS DE SENSIBILISATION

Des temps de sensibilisation ont été organisés en interne, dédiés à l'utilisation des boucles à induction magnétique dans les équipements de la Ville (pour le confort d'écoute des personnes malentendantes). Les agentes et les agents de la réglementation de l'espace public en charge du contrôle des terrasses ont été sensibilisés au respect des exigences d'accessibilité, notamment suite aux extensions autorisées après le confinement.

Prévenir et lutter contre toutes les discriminations



Discriminer, c'est traiter différemment deux personnes (ou groupe de personnes) se trouvant dans une situation comparable. Il s'agit d'une discrimination juridique si ce traitement inégal est fondé sur un critère prohibé par la loi, dans cinq domaines : l'emploi, le logement, l'éducation et la formation, l'accès aux biens et services (publics et privés) et l'accès aux soins et aux services sociaux.

AU REGARD DE LA LOI, UNE DISCRIMINATION C'EST :

- Un traitement défavorable à l'encontre d'une ou plusieurs personnes
- Une discrimination intervient dans un domaine déterminé par la loi (exemple : emploi, logement, santé...)
- Une discrimination est fondée sur un ou plusieurs critères prohibés par la loi

25 critères au moins de discrimination sont reconnus

parmi lesquels l'origine réelle ou supposée, le sexe, le handicap, l'âge...

Pour aller plus loin : loi 2008-496 du 27 mai 2008



« Nantes est engagée dans la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR). Les dix engagements partagés collectivement par les villes de la Coalition orientent notre action : observer, sensibiliser, prévenir, garantir l'égalité et soutenir les victimes de discriminations. »

Nadège Boisramé

Conseillère municipale déléguée à l'intégration et à la citoyenneté des étrangers, en charge de la lutte contre les discriminations liées à l'origine



Petit lexique

Une discrimination directe se produit lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable, sur la base d'un motif prohibé par la loi.

Une discrimination indirecte se produit lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d'entraîner un désavantage particulier sur le fondement d'un critère prohibé.

Une discrimination systémique est une « discrimination qui relève d'un système, c'est-à-dire d'un ordre établi provenant de pratiques, volontaires ou non, neutres en apparence... » (définition de Laurence Pecaut-Rivolier, conseillère à la Chambre sociale de la Cour de cassation).



Les enjeux de la lutte contre les discriminations

L'engagement de la collectivité en matière de prévention et de lutte contre les discriminations est essentiel dans le cadre du marqueur égalité, pilier des politiques publiques. Agir pour le non-sexisme, pour une ville inclusive et accessible, c'est nécessairement s'opposer à toutes formes de discriminations.



On s'explique

Qu'elles soient ressenties ou vécues, les discriminations sont une atteinte à la cohésion sociale. Le non-traitement de ces questions favorise la mise à l'écart et peut produire, sur les populations discriminées, des comportements variés (retrait, communautarisme, violence...).

QUI SONT LES ACTRICES ET LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ?

Tout d'abord les instances politiques du territoire, l'État et les collectivités. Elles sont impliquées par la gestion des ressources humaines, l'attribution de biens, services ou marchés publics. Ensuite, les actrices et acteurs de l'emploi, du logement et de l'éducation : les entreprises, Maison de l'emploi, direction régionale du logement, bailleurs publics ou privés, services éducation ou petite enfance, les fédérations d'éducation populaire, etc.

Enfin, sont concernés ceux qui interviennent dans l'écoute, l'accompagnement et l'accès aux droits des publics, notamment le Défenseur des droits et la justice.

Sur le territoire

L'ensemble des acteurs peut être mobilisé pour une meilleure prise en compte des publics discriminés, et outillé pour agir contre toutes les formes de discrimination.

> RDV page 22

Dans les politiques publiques

Certains domaines de discrimination relèvent de nos champs de compétences (emploi, logement, accès aux biens et services, aux loisirs, au sport, à la santé...). L'enjeu est de garantir l'égalité et de prévenir les discriminations sur l'ensemble des politiques publiques.

> RDV page 16

En interne

Lutter contre les discriminations, c'est interroger l'ensemble des démarches et processus de décisions - d'abord dans la sphère des ressources humaines et plus largement pour la qualité de vie au travail. Les démarches de labellisation servent à faire progresser la collectivité sur l'égalité de traitement : label diversité, label égalité professionnelle.

> RDV page 12



Pour des politiques publiques non discriminantes

Qu'elles soient directes, indirectes ou systémiques, les discriminations peuvent exister dans de nombreux pans de l'action publique. Les principaux sont l'emploi, le logement, l'éducation, la santé et l'accès aux biens et aux services. Dans ces domaines, la Ville s'engage à mobiliser les différents acteurs et actrices du territoire en vue de mieux connaître les mécanismes de discrimination, les prévenir et lutter contre ceux-ci.

AGIR EN RÉSEAU

Nantes, en partenariat avec Aubervilliers, Grenoble et Villeurbanne, s'est engagée en 2019 dans un projet pour lutter contre les discriminations liées à l'origine et au territoire envers les jeunes des quartiers prioritaires. Cette initiative, soutenue par le Fonds expérimental jeunesse de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), capitalise sur le partage d'expériences. Elle s'inscrit dans la priorité commune de la direction enfance jeunesse et de la direction égalité d'agir auprès des jeunes des quartiers populaires.



LE RAVADIS : LA VIGILANCE D'UN RÉSEAU

La Ville a structuré et anime un réseau d'acteurs de vigilance et d'accompagnement contre les discriminations : le Ravadis. En favorisant le travail partenarial, la collectivité souhaite améliorer la prise en charge des victimes.

En 2021, la Ville a œuvré au resserrement des liens entre le Ravadis et le Défenseur des Droits. Une charte de partenariat des réseaux d'acteurs Ravadis et Réseau Jeunesse se construit pour aboutir en 2022.



UNE ACTION SUR TROIS PLANS :

- **Agir sur les réseaux de vigilance** (Ravadis et réseau d'acteurs jeunesse), grâce à des temps de sensibilisation et de formation
- **Agir sur les acteurs jeunesse** pour leur montée en compétence
- **Agir sur les jeunes eux-mêmes** pour leur pouvoir de dire et d'agir lorsqu'ils sont confrontés à une discrimination. Des actions sont menées en direction des jeunes, ou co-construites avec eux



« La dimension de prévention des discriminations doit s'articuler avec l'accueil de la parole des victimes lorsqu'elles se manifestent, ainsi que leur accompagnement. Sinon, les victimes risquent de basculer dans des trajectoires de rupture. »

Myriame Matari

Avocate et intervenante lors de la formation atelier de mars 2021

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS FAITES AUX JEUNES

QUELQUES TEMPS FORTS POUR LE RÉSEAU JEUNESSE

22 et 23 mars

Un temps de sensibilisation animé par l'avocate Myriam Matari avec le réseau Ravadis sur le droit de la non-discrimination. 20 participants pour chaque journée, soit 40 jours de formation.

1^{er} et 2 juillet

Une formation-action avec 20 participants (ayant déjà participé à la formation-action des 22 et 23 mars). Dans le cadre de la démarche expérimentale, les participantes et les participants ont réfléchi à de nouveaux leviers pour aller vers les jeunes discriminés : fluidifier l'information, rendre plus visibles les outils existants, imaginer de nouveaux outils numériques...

Novembre

La montée en compétences des acteurs s'est poursuivie avec un temps de formation et d'échange autour de l'exposition « Nous ! Comment faire société commune ».

Décembre

Le réseau jeunesse contre les discriminations et le Ravadis ont participé à la présentation du baromètre des discriminations dans l'emploi du Défenseur des droits.



FAIRE BARRAGE AUX DISCRIMINATIONS AU TRAVAIL

40 %

des discriminations dans l'emploi

60 %

en lien avec l'origine ethno-raciale

14^e baromètre des discriminations dans l'emploi du Défenseur des droits 2021



Présentation des vidéos contre les stéréotypes réalisées par les élèves de l'École de design, le 9 juin 2021

CHANGER LES REGARDS, CHANGER LES PRATIQUES

L'environnement professionnel reste le principal lieu de discriminations. L'enjeu est d'assurer une égalité de traitement dans les procédures d'accompagnement (formation, emploi, création d'activités), mais aussi de garantir l'accès au droit pour les personnes confrontées aux discriminations.

Le réseau des référents emploi contre les discriminations de l'ATDEC mobilise les actrices et acteurs concernés pour agir ensemble : entreprises, intermédiaires à l'emploi, personnes en recherche d'emploi. En 2021, il a mené deux actions :

Le 28 septembre

Une journée de sensibilisation a été menée auprès des professionnels intermédiaires à l'emploi des quartiers prioritaires.

Le 30 septembre

Un atelier a mobilisé les candidats et les recruteurs. Le thème : « *Entretien d'embauche : faire face aux questions qui dérangent* ». Après avoir rappelé le cadre juridique en matière de discrimination, l'atelier a donné des clés pour recentrer les entretiens sur les compétences et le poste à pourvoir.



Le message passe

HALTE AUX STÉRÉOTYPES !

Le réseau des référents emploi contre les discriminations de l'ATDEC a construit de nouveaux outils pour sensibiliser les actrices et les acteurs économiques. Il a confié à des étudiantes et des étudiants de l'École de design la réalisation de 10 vidéos autour du thème « *Sortir des stéréotypes et diversifier ses recrutements* ». Dans un format court et percutant, ces films d'animations invitent les recruteurs à prendre conscience des stéréotypes et à les dépasser pour remettre au centre les compétences des candidats.

Le 9 juin, les étudiantes et étudiants réalisateurs des films ont diffusé leurs créations devant une trentaine d'entreprises (en présentiel et distanciel), en présence d'André Sobczak, vice-président de Nantes Métropole chargé de l'emploi et président de l'ATDEC. Un moment aussi sympathique que productif, ce temps ayant permis un retour d'expérience des professionnels.



Retrouvez les vidéos en ligne :

www.me-metropole-nantaise.org/recruter-sans-cliches-ya-pas-photo/



George Pau-Langevin, adjointe de la Défenseure des droits en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, lors de la présentation du Baromètre des discriminations dans l'emploi.



À propos de l'ATDEC

L'ATDEC, association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences,

réunit les activités de la Maison de l'emploi, de la Mission locale et du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

L'ATDEC de Nantes Métropole accompagne les entreprises du territoire dans le recrutement et l'intégration de leurs nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs. Elle les aide en particulier à prévenir les discriminations à l'emploi et à s'ouvrir à des profils de candidats plus diversifiés.

LE BAROMÈTRE DES DISCRIMINATIONS DANS L'EMPLOI

Le 16 décembre, George Pau-Langevin, adjointe de la Défenseure des droits en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, est venue à Nantes présenter les résultats du baromètre discriminations dans l'emploi, construit avec l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette édition faisait un focus sur les jeunes, leurs expériences des discriminations et les démarches engagées pour réagir... ou pas.

L'étude montre en effet que les jeunes sont dans une forme de résignation face à ces situations anormales et inacceptables, qui a un effet délétère sur leur santé mentale et physique.

Pour aller plus loin : <https://bit.ly/3bReVvb>

VICTIME DE DISCRIMINATION ? J'APPELLE

La Ville de Nantes s'appuie sur deux dispositifs, un local et un national, pour offrir aux victimes de discriminations une écoute et un accompagnement dans la reconnaissance de leurs droits.

NON
AUX DISCRIMINATIONS

ALLONANTES DISCRIMINATIONS
02 40 41 95 96

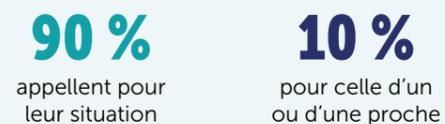
Lancée en 2018, la plateforme AlloNantes Discriminations ouvre aux victimes un numéro d'appel unique pour être écoutées, informées et orientées. Elles bénéficient d'un accompagnement vers les actrices et les acteurs partenaires de la direction égalité, membres du réseau de la non-discrimination.

Les données collectées permettent de mieux connaître la réalité des discriminations sur le territoire et de nourrir la réflexion sur les actions à mener.

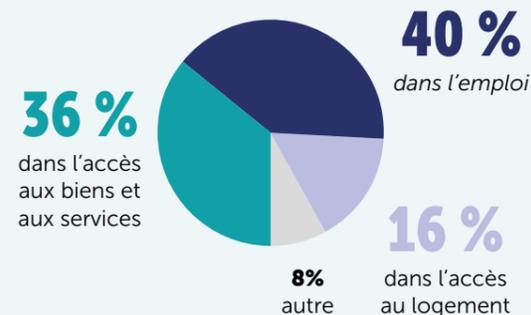


Et après ?

En 2021, 33 situations ont été orientées vers le Défenseur des droits, en cohérence avec le partenariat développé sur le territoire depuis deux ans. La plateforme oriente aussi vers les autres acteurs du réseau de la non-discrimination afin d'augmenter les chances d'une prise de rendez-vous rapide pour les victimes ou pour proposer des approches complémentaires.



LES DOMAINES LES PLUS IMPACTÉS PAR LES DISCRIMINATIONS



LA CONNAISSANCE D'ALLONANTES DISCRIMINATIONS



LES CRITÈRES ÉVOQUÉS



*L'augmentation du nombre de situations enregistrées coïncide avec les campagnes effectuées sur le numéro d'appel



La plateforme AlloNantes Discriminations cible, pour chaque appel, le bon interlocuteur selon la situation. Partenaire de l'outil depuis son lancement, l'ATDEC traite les appels qui concernent des discriminations à l'embauche, par exemple en raison du genre, de port de signes religieux ou de la couleur de peau. Il peut aussi s'agir de situations problématiques vécues par des salariés, en raison de leur action syndicale par exemple. Notre but est de les aider à mettre en mots, de rappeler les droits, de s'assurer du suivi des démarches engagées. La mise en confiance est essentielle afin qu'aucune demande ne reste à l'arrêt, qu'il s'agisse ensuite pour eux d'aboutir à un rappel à la loi, une action en justice ou une médiation via le Défenseur des droits.

Philippe Gouret

Chargé de projet diversité, lutte contre les discriminations et RSE à l'ATDEC de Nantes Métropole (Association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences)



UN NOUVEL OUTIL POUR AGIR

Deux questions à Julie Béranger, cheffe du pôle régional du Défenseur des droits et Clémence Richard-Parret, chargée de mission.

En quoi consiste la nouvelle plateforme antidiscriminations.fr ?

Le Défenseur des droits l'a lancée en février 2021 pour écouter et accompagner les victimes ou les témoins de situations de discrimination. Elle comprend un numéro de téléphone, le 3928, un module de tchat en ligne, un annuaire des acteurs engagés dans la lutte contre les discriminations. Une équipe d'écouter-juristes assure l'accueil, l'écoute et l'orientation des personnes appelantes, via notamment des saisines directes du Défenseur des droits.

Elle vient compléter AlloNantes Discriminations ?

Oui, elle s'articule avec les démarches locales comme AlloNantes Discriminations : pour rapprocher les victimes des acteurs locaux, ces derniers peuvent solliciter leur référencement dans l'annuaire auprès du Défenseur des droits grâce à une charte d'engagement. Le recueil des situations de discriminations contribue aussi à construire un observatoire des discriminations à l'échelle locale, pour mieux les comprendre et agir en amont.



On en conclut quoi ?

Les différentes enquêtes et situations montrent que les discriminations sont massives. Beaucoup de personnes ne font pas valoir leurs droits. En articulant AlloNantes Discriminations avec la plateforme Antidiscriminations du Défenseur des droits, la Ville de Nantes s'engage à rendre visible le sujet des discriminations pour mieux agir.

Aux côtés des actrices et acteurs du territoire

Mener une lutte active contre toutes les formes de discrimination, c'est d'abord mieux connaître les outils du territoire, puis soutenir les acteurs et événements engagés en ce sens. Du soutien financier à l'outillage des associations ou initiatives, la Ville facilite certaines manifestations citoyennes et permet de rendre plus visibles des actions de sensibilisation.

Recruter sans discriminer

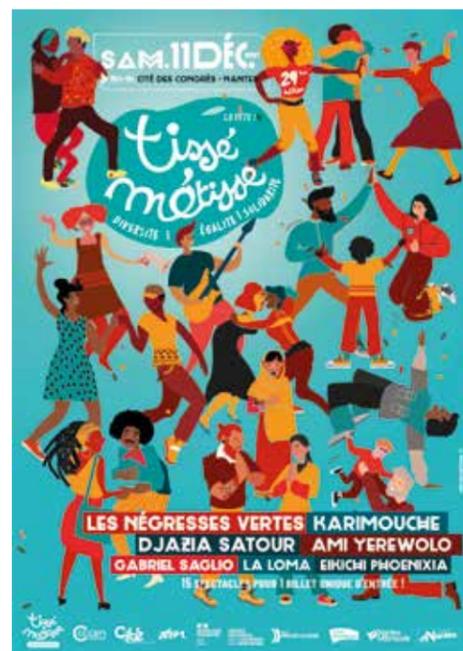
MOZAÏK RH LANCE LES DÉS



La Ville de Nantes a apporté son soutien au cabinet Mozaïk RH, engagé en faveur de la diversité. Combinant un outil ludique et le sérieux du propos, son jeu de cartes et de dés sensibilise les entreprises aux discriminations dans l'emploi et favorise un recrutement inclusif.

TISSER DES LIENS AUX CHANTIERS NAVALS

Depuis 2019, la Ville a confié à Tissé Métisse la gestion d'un fonds documentaire dédié à la mémoire de l'immigration et à la lutte contre les discriminations. En 2021, ce fonds situé au Parc des Chantiers sur l'île de Nantes a été contraint de fermer une partie de l'année. Tissé Métisse y a programmé des animations pour susciter l'échange sur l'histoire des migrations, les quartiers populaires, les droits des femmes, les discriminations. Le fonds accueille aussi régulièrement des temps organisés par des associations partenaires.



Grand retour de La Fête Tissé Métisse en 2021 !

Dans le cadre de la manifestation, le groupe Femmes de Tissé Métisse a animé un espace égalité femmes-hommes. La programmation comprenait aussi un court-métrage sur les discriminations et une pièce de théâtre sur l'égalité femmes-hommes. Un jeu développé par l'association, « La spirale des discriminations », a permis d'aborder le sujet de manière ludique et attractive. Il a également pu être testé dans les établissements scolaires.

LES SEMAINES D'ÉDUCATION POUR MOBILISER

Discriminer est une violence, discriminer est un délit. L'égalité républicaine n'est pas qu'un mot, elle doit se traduire en actes, et pour toutes et tous.

Le mot d'ordre des Semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discriminations

Cette action départementale, véritable temps fort pour la mobilisation et la sensibilisation, revient chaque mois de mars. Elle est coordonnée par la Ligue de l'enseignement FAL 44, avec l'implication de 70 structures. Sous l'effet de la crise sanitaire, l'édition 2021 a proposé une centaine d'initiatives en présentiel et en distanciel, avec une première conférence « Médias et lutte contre les discriminations ». Tout au long du mois, des ateliers invitaient à approfondir ce thème en posant l'information comme outil de lutte contre les discriminations.

+ de 900 jeunes sensibilisés

La campagne a été relayée par la Ville.



« NOUS ! » L'EXPOSITION

Immigration, assimilation, intégration... Comment sont apparus ces termes et que disent-ils du rapport que la société française entretient avec celles et ceux qui sont définis comme « autres » ? Conçue par l'ISCRA Méditerranée, « Nous ! » interroge la problématique contemporaine des discriminations à partir d'archives, de dessins, de citations. Elle fait partie de l'offre d'outils de sensibilisation aux discriminations proposée par la direction égalité.



THE BEIT* PROJECT INTERROGE L'ESPACE URBAIN

Ce projet « d'école urbaine éphémère » propose aux ados de toute l'Europe de questionner les traces du passé dans leur ville. Le dialogue incite les jeunes à s'écouter et à débattre, tout en partant de leur diversité. Nantes offre un terrain de réflexion riche, en particulier aux abords de la Loire, marqués par l'histoire industrielle et sociale mais aussi par celle de l'esclavage et de son abolition. En 2021, The Beit Project s'est posé au Studio 11/15 et a accueilli 6 classes.

*beit signifie maison en hébreu.

Construire la ville non-sexiste



« La ville non-sexiste de demain doit traverser toutes les politiques publiques. À chaque fois que l'on met en œuvre un projet, qu'on prend une décision, on doit se dire : est-ce que ça fonctionne au prisme de l'égalité femmes-hommes ? »

Johanna Rolland

Débat « Une ville non-sexiste, c'est quoi ? », mars 2021

LA JOURNÉE DU 8 MARS

Malgré le contexte sanitaire, les actrices et les acteurs du territoire se sont mobilisés pour la Journée internationale des droits des femmes en proposant des initiatives sur sites ou à distance.

Château des ducs, Archives, musée Jules Verne, Bibliothèque municipale : les établissements culturels ont aussi construit une programmation pour rétablir la place des femmes dans l'histoire, la mémoire collective et la culture. La Ville de Nantes a relayé ces événements dans une plaquette numérique largement diffusée.

UN TERRITOIRE FORTEMENT MOBILISÉ

« UNE VILLE NON-SEXISTE, C'EST QUOI ? »

Quels sont les leviers pour agir et relever collectivement ce défi ? Quelles initiatives sont développées ici et ailleurs ? Comment prendre part à la construction d'une ville plus égalitaire ?

Le 13 mars, la Ville a initié une rencontre à distance en raison du contexte sanitaire, pour échanger sur les contours de la ville non-sexiste. Édith Maruéjols, géographe du genre, y expliquait en quoi l'espace public est sexiste. Anne-Laure Chateau, de l'association Trust et Willy Gibert, directeur du CIDFF, ont présenté leurs actions pour faire advenir la ville non-sexiste. Johanna Rolland, maire de Nantes et Mahaut Bertu, adjointe à l'égalité et à la ville non-sexiste, ont détaillé l'engagement de la Ville.



« Construire une Ville non-sexiste, c'est agir sur les mentalités et les comportements individuels et collectifs. C'est continuer à agir pour corriger les inégalités, lutter contre les manifestations du sexisme, notamment les violences sexistes et sexuelles. Mais c'est aussi agir en amont, en questionnant les représentations sociales pour les faire évoluer. Travailler à la fois sur le temps court et le temps long est nécessaire : construire la ville non-sexiste implique donc l'engagement de toutes et tous, d'une diversité d'actrices et d'acteurs. »

Mahaut Bertu

Adjointe à l'égalité, la ville non-sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative

L'ambition de la Ville est transversale et se retrouve dans l'ensemble des politiques publiques : culture, sports, jeunesse, espace public, emploi... La fabrique de la ville ne doit plus faire perdurer un système d'exclusion des femmes. La ville non-sexiste ne se limite pas à la Ville en tant que collectivité mais est entendu comme un espace géographique et social : chacune et chacun peut et doit agir à son niveau.



Au fait, c'est quoi le sexisme ?

Selon la définition du **Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes**, le sexisme est une idéologie qui a pour racine la croyance en l'infériorité systématique des femmes et qui a pour effet un ensemble de manifestations (stéréotypes, discriminations, atteintes à l'autonomie des femmes, violences sexistes et sexuelles...) et des conséquences : les inégalités.

Rapport « Premier état des lieux du sexisme en France », 2019

LE CEFH

Le Conseil nantais pour l'égalité femmes-hommes (CEFH) regroupe des associations, des actrices et des acteurs économiques, des institutions, des citoyennes et des citoyens. Le contexte sanitaire en 2021 en a freiné l'animation. Néanmoins, ses membres ont été sollicités pour nourrir les programmations du 8 mars et du 25 novembre, et participer à la concertation sur l'élaboration de la lettre *Égalité !*

La jeunesse au rendez-vous



« MOTS POUR MAUX »

150 jeunes des lycées Sacré-Cœur et Bourdonnières ont assisté au spectacle de slam « *Mots pour maux* » le 22 novembre à l'espace Adelis-Port Beaulieu. Interprété par le groupe DialeM, les chansons évoquaient les violences faites aux filles et aux femmes. À la fin de la représentation, un temps d'échange s'est ouvert avec les jeunes pour réagir aux sujets abordés dans les chansons et engager le dialogue avec l'artiste Diariata N'Diaye et l'adjointe à l'égalité, Mahaut Bertu.

Suite à ce temps, Resonantes a accueilli 14 jeunes, victimes ou témoins, et les a aidés à libérer leur parole.



On a aimé : des baby-foots mixtes !

Au foyer du lycée des Bourdonnières, deux baby-foots sont prêts à accueillir les élèves pour une partie entre deux cours. Mais les habituels petits personnages masculins ont fait place à des équipes mixtes ! Après avoir entendu des propos discriminants, des élèves ont proposé de changer ces symboles du sexisme et d'invisibilisation dans le sport. La Maison des lycéens a fait aboutir le projet en 2021, avec l'une des rares entreprises en capacité de répondre à cette demande.

L'enquête « Aux filles du temps »

Elle est née du travail réalisé par Alexandra Benhamou avec Lady de Nantes, suite à un constat : il y a peu d'informations sur le vécu des jeunes femmes dans l'espace public et des violences dans leur vie de couple. L'enquête (70 questions) a été construite avec deux sociologues et validée avec des jeunes filles, puis diffusée dans les établissements scolaires et via les réseaux sociaux.

814 filles de 13 à 20 ans de Loire-Atlantique et de Vendée ont répondu.

79 %

des jeunes filles de 13 à 20 ans
disent avoir déjà été victimes
de harcèlement de rue



@le.roi.des.kobolds a réalisé les illustrations qui accompagnent les résultats de l'enquête « Aux filles du temps »

BOUGER LES LIGNES AU COLLÈGE

La direction égalité est intervenue lors du rallye des délégués de classes de collèges piloté par la Ligue de l'enseignement FAL 44. L'objectif : sensibiliser à la réalité du sexisme et aux engagements de la Ville de Nantes pour faire bouger les lignes.

La direction égalité a aussi présenté au collège Rutigliano l'engagement de la Ville contre le sexisme dans le cadre d'un projet mené par les élèves de 4^e et 3^e : « *Sexisme et préjugés* ».



« FAIS PAS GENRE... »

La Ville de Nantes a acquis l'exposition conçue par Resonantes pour sensibiliser les jeunes sur les violences sexistes et sexuelles, libérer la parole et encourager les échanges. Sur un mode interactif, « *Fais pas genre...* » présente des données statistiques, explique les différentes formes de violences, leurs conséquences sur la santé physique et psychique, les mécanismes du psycho-traumatisme.

Une extension sur le cyber-harcèlement complète le propos. Ces deux supports viennent enrichir l'offre de services de la direction égalité.

Zéro tabou !

La Ville de Nantes a adopté un plan d'actions autour des menstruations. Elle s'engage notamment pour un accès universel à des protections périodiques gratuites et biologiques, en installant des distributeurs dans différents équipements publics. L'objectif est également de contribuer à lever les tabous autour des règles.

EN FRANCE,

15,5 millions de femmes

se situent dans l'âge de la vie menstruée, c'est à dire de 12 à 50 ans.

.....
Au cours de cette période, elles auront en moyenne

450 cycles

soit environ

2 250 jours

de menstruations

.....
8 000 à 23 000 €

c'est le budget dédié aux menstruations sur l'ensemble d'une vie.

.....
54 %

des jeunes filles et

73 %

des garçons considèrent les règles comme un sujet tabou

Baromètre de l'association Règles élémentaires, 2021



Inauguration du premier distributeur de protections périodiques à la maison de quartier de l'Île de Nantes par Mahaut Bertu, adjointe à l'égalité, à la ville non-sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative, et Olivier Chateau, adjoint de quartier Île de Nantes.

CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Initialement, l'engagement de mandat portait sur la lutte contre la précarité menstruelle c'est-à-dire permettre à des femmes en situation de précarité d'accéder à des protections. Mais le sujet des menstruations est également lié à d'autres enjeux : santé, éducation, environnement, tabou des règles...

La Ville a ainsi souhaité porter une ambition plus large pour promouvoir, dans la ville du quart d'heure, un accès universel à des protections périodiques gratuites et écologiques, et mener des actions de sensibilisation autour du tabou des règles.

LES AXES DE TRAVAIL

- ➔ **Lutter contre la précarité menstruelle.** La Ville s'engage aux côtés des actrices et acteurs de l'urgence sociale pour assurer aux personnes précaires l'accès à des protections périodiques gratuites en nombre.
- ➔ **Favoriser un accès universel à des protections périodiques.** Nantes lance l'expérimentation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans 30 lieux publics, avec pour objectif de mailler l'ensemble du territoire d'ici à 2024. Toutes les personnes peuvent utiliser ces distributeurs, quelle que soit la raison : problème financier, imprévu, oubli, dépannage...
- ➔ **Combattre le tabou des règles.** Nantes souhaite déconstruire les mythes et les préjugés entourant les règles. Un phénomène physiologique aussi naturel que les menstruations ne doit plus être un sujet de honte et conduire à des situations d'exclusion et d'autocensure. C'est bien parce que les menstruations sont un tabou qu'elles ont été, pendant longtemps, un impensé de l'action publique.
- ➔ **Agir pour la santé et l'environnement.** La qualité et l'usage des produits peuvent avoir des conséquences néfastes pour la santé : usage prolongé des protections périodiques, présence de perturbateurs endocriniens dans la composition... De plus, les protections jetables ont un impact néfaste sur l'environnement. Ces enjeux sont pris en compte par la Ville dans ses actions.

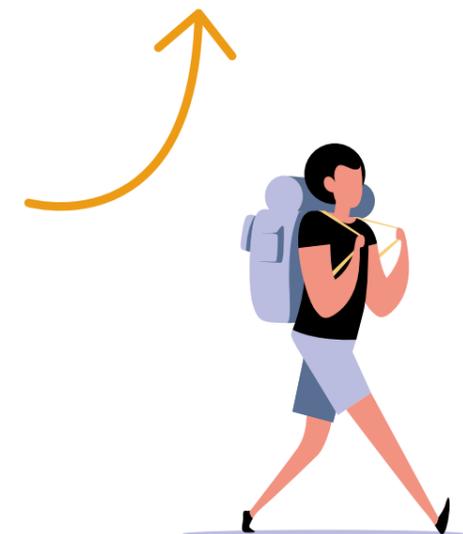
LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Certaines femmes et jeunes filles renoncent à acheter ou changer de protections périodiques aussi souvent qu'elles le souhaitent, en raison du coût que cela représente.

Les conséquences sont lourdes : risques pour leur santé et risques pluriels d'exclusion (renoncement à fréquenter l'école, l'université, les espaces de sport et de loisirs...)

L'accès aux protections périodiques est donc un enjeu de dignité humaine, de santé publique et d'égalité entre les femmes et les hommes.

La délibération sur l'action de la collectivité pour lutter contre la précarité menstruelle et le tabou des règles a été présentée en Conseil municipal le 15 octobre 2021, adoptée à l'unanimité et applaudie. Ces expérimentations se déploient en 2022.



Des femmes dans la vi(II)e



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU MATRIMOINE ET DU PATRIMOINE

Depuis septembre 2020, une nouvelle impulsion a été donnée à ces Journées pour valoriser la place des femmes dans l'histoire et la mémoire des Nantaises et des Nantais.

La Ville a notamment proposé des parcours commentés, une exposition sonore sur les femmes qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de Nantes, et une déambulation insolite : « *Les femmes du dessous* », de la compagnie Mort dans la Boîte, autour des femmes « remarquables » inhumées au cimetière Miséricorde.

Les actrices et acteurs du territoire se sont aussi saisis de ce temps fort pour proposer des événements et performances thématiques, parmi lesquelles :

- Les portraits de figures féminines militantes des chantiers navals et le spectacle « *Douze femmes en colère* », présentés par le Centre d'histoire du travail.
- L'exposition « *Ces femmes qui font rayonner Nantes* », enrichie d'un panneau sur les pontonnières, réalisée avec La Maison des Hommes et des techniques.

- La mise en lumière de femmes illustres de l'histoire des sciences et de la navigation avec des expositions dédiées aux femmes pirates, corsaires et astronomes, par l'association La Méridienne.
- Des ateliers d'écriture par l'association Clown en Nez Veille, autour des artistes nantaises Claude Cahun et Marcel Moore.
- Un temps de contribution à Wikipédia pour valoriser des femmes oubliées, organisé par les Ateliers Femmes et Féminismes et le Musée d'histoire de Nantes.



AU NOM DES FEMMES

Et si nous passions de l'invisibilisation des femmes à leur mise en lumière ? C'est l'objectif poursuivi par la féminisation des noms des voies et équipements publics ou privés. Une cartographie réalisée par les Archives de Nantes recense ce travail sur Nantes Patrimonia.

137 noms de femmes

ont été donnés à des rues ou des équipements depuis 2016

22 noms de femmes

ont été donnés à des noms de rues ou d'établissements en 2021, soit 73 % des noms attribués

Parmi elles, les 6 femmes « *Compagnons de la Libération* »

2 boulevards

structurants de Nantes portent désormais des noms de femmes : Gisèle Halimi et Simone Veil

L'inventaire féminin de l'histoire nantaise par Nantes Patrimonia se poursuit. Le site contributif de la Ville enrichit sa base documentaire d'éléments sur les femmes avec 35 notices biographiques, des podcasts, une exposition en ligne... Le site présente aussi « *Matrimoine et presse* », projet mené en 2021 par les Archives de Nantes avec des élèves de collèges.



Objectif parité

La Ville de Nantes encourage la parité des programmations culturelles et artistiques chez les structures qu'elle soutient. Le festival des Scènes vagabondes, organisé par la Ville de Nantes, veille à avoir une programmation paritaire. De même, les subventions sont attribuées en restant vigilant sur la parité des projets soutenus.



À la Caserne Mellinet : Cécile Brunshvicg et Suzanne Lacrore, Marguerite Bodin, Marie Pape-Carpentier, Gabrielle Le Pan de Ligny... Un quartier prend vie dans l'ancienne caserne et les nouvelles voies se prénomment au féminin. L'histoire militaire, les combats pour l'émancipation et l'éducation des femmes ont inspiré la Ville.

MATRIMOINE, NOM FÉMININ

Côté culture

LES FEMMES DURANT LA PRÉHISTOIRE : MYTHE ET RÉALITÉ

Questionner les représentations collectives peut mener loin dans le temps ! En octobre 2021, le Muséum a proposé une conférence sur les femmes durant la préhistoire pour se questionner sur les artistes de Lascaux : chasseurs de bisons et tailleurs de silex, tous des hommes ? Aucune donnée archéologique ne permet de répondre à cette question. « *La femme préhistorique ne faisait pas que balayer la grotte !* » résumé avec provocation l'historienne Marylène Patou-Mathis.

ET ENCORE ?

À l'occasion du festival jeunesse SPOT en juillet et des Journées du Matrimoine et du Patrimoine en septembre, le collectif À côté, composé d'étudiantes et d'étudiants en architecture, a questionné la dimension spatiale des inégalités. De nouvelles plaques de rues temporaires aux noms de femmes ont été installées à travers la ville.

Pour en finir avec les violences sexistes



POUR QUELS TYPES DE VIOLENCES VIENNENT-ELLES ?

- 57 % psychologiques
- 45 % verbales
- 40 % physiques
- 20 % sexuelles
- 12 % économiques
- 4 % administratives

25 NOVEMBRE

Point d'orgue de la lutte contre les violences faites aux femmes.

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, temps fort de mobilisation du territoire, la Ville a réalisé un livret des initiatives proposées aux Nantaises et aux Nantais. La veille, Les premières Rencontres de Citad'elles ont réuni les équipes, les opérateurs, des bénéficiaires et des partenaires. L'objectif : croiser les regards sur l'activité, aborder les évolutions et perspectives pour le Centre et consolider les partenariats.

DES SYSTÈMES D'ALERTE EFFICACES

En novembre, la Ville de Nantes a relayé la campagne de communication de l'application App'elles. Développée par Resonantes, elle permet aux femmes victimes de violences d'alerter et de contacter rapidement des proches de confiance, les secours ou des associations ciblées.



CITAD'ELLES, DEUX ANS DÉJÀ

Citad'elles, le centre dédié aux femmes victimes de violences a ouvert le 25 novembre 2019. Son offre de services est en constante évolution pour permettre, d'une part, d'assurer une continuité d'accompagnement dans le respect des conditions sanitaires imposées, d'autre part pour faire face à une évolution des besoins : la parentalité y prend une plus grande place, tout comme l'accompagnement des enfants victimes.

En 2021, de nouveaux partenaires ont rejoint le centre, proposant par exemple des ateliers ludiques mère-enfant pour renouer avec le corps (Chapidok), de l'art thérapie ou des ateliers photos. Des moments privilégiés qui incitent au lâcher-prise et contribuent à la reconstruction de soi.

5 210 visites en 2021

1 240 femmes accueillies

78 % ont moins de 45 ans

96 % sont de Loire-Atlantique

47 % sont Nantaises

57 % viennent spontanément

38 % contactent par téléphone



Rendez-vous

Les premières Assises nationales de lutte contre les violences sexistes auront lieu les 25 et 26 novembre 2022.

« ÔDE AUX CLITORIS »

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville a proposé aux Nantaises et aux Nantais « Depuis l'aube, ode aux clitoris », un spectacle pour évoquer les violences commises envers les femmes. 413 personnes y ont assisté.

L'actrice Pauline Ribat raconte les petites et grandes violences que les femmes subissent, leurs difficultés à en parler et à les dénoncer. Elle porte aussi un regard malicieux sur l'un des organes les plus mystérieux du corps féminin : le clitoris.

L'égalité dans l'entreprise

PARLONS SALAIRE

Les ateliers #NégoTraining, développés par la plateforme RSE de la métropole nantaise et pilotés par la chaîne RSE d'Audencia, permettent aux femmes de gagner en confiance et mettre en œuvre des stratégies efficaces pour la négociation de leur salaire.

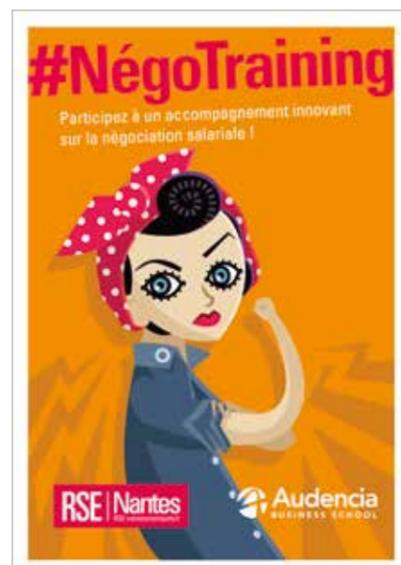
À Nantes

Depuis 2017, près de 2 900 femmes ont participé aux 133 ateliers organisés (dont 35 en ligne) et animés par le pool de 242 formatrices et formateurs. En 2021, 5 ateliers ont été proposés sur la métropole nantaise.

Les profils

43 ans : c'est l'âge moyen des participantes. Elles travaillent dans des entreprises de toute taille. 3 femmes sur 4 ont eu le sentiment d'avoir été traitées différemment qu'un homme dans une entreprise : salaire, niveau de poste, légitimité, propos disqualifiant...

Données établies en septembre 2021 par la 3^e étude d'impact du dispositif depuis son lancement en 2017.



UN AN APRÈS L'ATELIER

58 % se disent confiantes pour négocier leur salaire (contre **7 %** avant #NégoTraining).
64 % ont négocié leur salaire.
89 % ont obtenu soit une augmentation de leur rémunération (salaire, prime ou avantage en nature), soit une évolution de carrière (promotion, changement de poste), soit un changement dans leurs conditions de travail (aménagement horaires et télétravail).
83 % des femmes estiment que #NégoTraining a eu un impact positif sur elles, à titre personnel.

8/10

C'est la note donnée au dispositif

SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT

Les femmes font partie des publics prioritaires des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat, pour lancer leurs projets et faire tomber les barrières et stéréotypes.

Le réseau des Sup'Porteurs de la Création 44 fédère les principaux acteurs de la création d'entreprises et facilite les parcours des porteuses de projet de création ou de reprise. Il rend visible l'offre d'accompagnement du territoire : financement, hébergement et développement.

Des événements, comme le salon Go Entrepreneurs ou Be-a-boss, mettent en valeur des femmes porteuses de projet et favorisent la connaissance et la mise en réseau. Le salon Go Entrepreneurs a comptabilisé 51 % de femmes parmi les visiteurs. L'entrepreneuriat des femmes fait partie du top 5 des centres d'intérêt des visiteurs du salon.

Dans les quartiers populaires, le dispositif « Osez entreprendre » cible son action vers les femmes éloignées de l'emploi et les entrepreneures ayant démarré sans accompagnement, notamment avec l'organisation du salon Créa au féminin et des tests d'activités comme le Flashcoop culinaire, l'Incubateur culinaire ou l'Autre Marché.

29 femmes ont participé à Créa au féminin
dont 9 porteuses de projets issues des quartiers prioritaires.

Déconstruire les rapports de genre



QUELQUES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN 2021

- ➔ Les filles ne jouent pas toutes à la poupée et les garçons ne rêvent pas tous de camion ! Pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations entre les sexes, des critères de notation sont intégrés aux marchés d'achats de matériel pour les écoles, pour favoriser les soumissionnaires offrant le plus large choix de jeux et jouets inclusifs et mixtes.
- ➔ Le pôle santé globale de l'enfant de la collectivité mène des actions d'information et de prévention auprès des enfants, avant l'entrée au collège. Elles abordent les relations filles-garçons, la puberté et l'éducation affective et sexuelle.
- ➔ La Ville travaille au réaménagement des cours de récréation, en favorisant la mixité et l'égalité filles-garçons, le rapport à la nature, le bien-être et l'épanouissement des enfants. Ce sujet a été évoqué le 13 mars avec Édith Maruejols lors de la conférence « Une ville non-sexiste, c'est quoi ? ».
- ➔ Elle accompagne aussi ses agentes et agents. En 2021, lors des journées de formation des Atsem, un groupe a suivi une intervention de la FAL 44 pour décrypter les étapes de construction des rapports de genre.
- ➔ Une action d'éducation aux médias et à l'information a été menée par la Bibliothèque municipale en partenariat avec Les Autres Possibles auprès des CM2 de l'école Port Boyer autour des stéréotypes de genre dans les médias.



ÉDUCATION ET MIXITÉ : DÉPLOIEMENT TOUS AZIMUTS

Le projet éducatif de territoire 2021-2023 « Bien grandir à Nantes » se donne pour objectif de favoriser la mixité, l'égalité filles-garçons et le droit à la différence.

Pour y parvenir, la Ville de Nantes active plusieurs leviers : la formation de ses agents et celle des professionnels des structures délégataires, des activités et des supports éducatifs pour encourager la mixité et déconstruire les stéréotypes, des espaces collectifs repensés (cours d'école, jardins de crèche). La sensibilisation et la prévention sont également au programme, afin de lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations.



À noter

La Ville de Nantes met en œuvre la **Convention internationale des droits de l'enfant** et s'inscrit activement dans la démarche portée par l'Unicef, « ville amie des enfants ». Dans le cadre de son plan d'action 2020-2026, la Ville de Nantes s'engage plus particulièrement pour un égal accès aux loisirs pour les filles comme pour les garçons.



Sportives !

Dans son ambition d'être la première ville non-sexiste d'ici 2030, Nantes entend devenir la ville du sport pour toutes et tous.



En soutien aux associations

Nantes renforce l'accompagnement, tant financier qu'humain, des projets de développement d'équipes féminines ou mixtes. L'aménagement des équipements est aussi primordial pour encourager la pratique sportive des femmes, avec des vestiaires adaptés et une bonne desserte en transports en commun.

Pour encourager les femmes dans leurs pratiques sportives libres

Les aménagements et les équipements en libre accès sont pensés pour s'adapter à différents profils (hauteur, typologies) et prendre en compte les enjeux de sécurité, d'environnement et d'urbanisme.



TROPHÉES ALICE MILLIAT

La Ville a accueilli en octobre, dans les Salons Mauduit, les premiers Trophées Alice Milliat. Ils récompensent les initiatives en faveur de la pratique sportive des femmes et de leur prise de responsabilité dans les clubs.



Et le haut niveau ?

Ambassadrices de premier plan, les sportives de haut niveau participent à la dynamique du territoire nantais. Les équipes féminines qui évoluent en haut niveau bénéficient du même accompagnement que leurs homologues masculins.

Les événements internationaux accueillis (Coupe du monde de rugby en 2023, JO en 2024) créeront des passerelles avec les pratiques sportives des Nantaises, dans le but de les développer.

UN PEU D'HISTOIRE

Le nom d'Alice Milliat résonne peu dans la tête du grand public, une méconnaissance qui en dit long sur le chemin qui reste à parcourir : cette femme née à Nantes en 1884 est une pionnière du sport féminin et l'une des grandes initiatrices de sa reconnaissance. Sportive elle-même, elle est l'une des fondatrices, en 1917, de la Fédération des sociétés féminines sportives de France. Elle en devient la présidente en 1919, organise des compétitions féminines nationales et internationales et crée, le 31 octobre 1921, la Fédération sportive féminine internationale (FSFI), organisatrice des Jeux mondiaux féminins. Une belle réponse au refus du Comité international olympique d'associer les sportives aux Jeux ! Le succès des deux premières éditions donne enfin aux femmes l'accès aux JO d'Amsterdam en 1928. Depuis le 8 mars dernier, une statue à son effigie trône dans le hall du Comité national olympique et sportif français, à côté de celle de Pierre de Coubertin. À Nantes, une salle du stade Pierre Quinon porte le nom d'Alice Milliat.

LGBTQIA+ visibles et soutenus



« Les discriminations envers les personnes LGBTQIA+ sont aussi une manifestation du sexisme. Elles catégorisent et enferment dans des hiérarchies. Chaque personne doit être libre de construire son parcours de vie, indépendamment des modèles imposés. C'est le sens de l'action de la Ville. »

Nathalie Blin

Conseillère municipale déléguée à la lutte contre l'homophobie et au suivi des associations LGBTQIA+

HAUTE EN COULEURS !

La médiathèque Jacques Demy a aussi adopté les couleurs du Mois des Fiertés : quiz sur les personnages LGBTQIA+ dans la pop culture, rencontre sur les représentations LGBTQIA+ dans la littérature jeunesse avec l'autrice Cordelia, enregistrements d'extraits de livres pour « la machine à lire » par des artistes affiliés au centre LGBTQIA+ Nosig.

LGBTQIA+

Ce terme désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes, asexuelles. Le « + » est ajouté pour englober toutes les autres réalités. Le sigle LGBTQIA+ permet d'évoquer la diversité des corps, des genres et des désirs des personnes.

Pour soutenir la lutte

La Ville a mis en visibilité son engagement : le 20 novembre, le miroir d'eau a été éclairé à l'occasion de la journée de commémoration des personnes trans assassinées. Une fresque en mémoire de Sasha, jeune victime de la transphobie, était inaugurée le jour même boulevard Salvador Allende. Le soutien à l'association Nosig s'est poursuivi pour faire vivre le centre d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement des personnes LGBTQIA+.

Pour rendre visibles les personnes LGBTQIA+

Le Mois des Fiertés a bénéficié d'une large campagne d'affichage. En juin, Nosig relançait pour la deuxième année le festival des fiertés avec Pride au balcon, invitant les habitants à accrocher des drapeaux arc-en-ciel aux fenêtres. Dans un contexte sanitaire contraint, le format allégé de la marche des fiertés a néanmoins rassemblé près de 9000 personnes.

SUCÈS POUR CINÉPRIDE

Le festival CinéPride s'est tenu du 1^{er} au 6 juin 2021, mais sous contraintes sanitaires. Le public, lui, était bien présent, tant à cette 17^e édition qu'à l'habituelle soirée court-métrage reportée fin août. 1000 entrées ont été enregistrées pour 19 séances de cinéma, 12 films et 1 court-métrage



« UNIQUE EN SON GENRE »

Un documentaire de 52 min, de la réalisatrice Pascale Fournier, a été diffusé sur France 3 Pays de la Loire à l'automne. Tourné dans les locaux de Nosig, il montre l'accueil de jeunes en transition et de leurs parents par les bénévoles de l'association Nosig.

Agir pour une accessibilité universelle

C'est garantir l'accès à une ville pensée pour toutes et tous : ce qui s'avère nécessaire pour 10 % de la population est utile pour 40 %, et confortable pour 100 % des usagères et usagers. Les aménagements de l'espace public a priori conçus pour un public en situation de handicap renforcent le bien-être et l'accessibilité de toutes et tous : personnes âgées, accidentées de la vie, enfants en bas âge, parents avec poussettes, livreurs, touristes, résidents étrangers, etc. L'accessibilité universelle a bien d'autres dimensions : signalétique, interprétariat en langue des signes française...



La ville inclusive est une ville qui offre à toute personne, en situation de handicap ou non, la possibilité d'accéder à l'ensemble des politiques publiques, des activités et des domaines de la vie sans jamais être empêchée par un environnement hostile. C'est une façon de vivre ensemble, en citoyennes et citoyens égaux et respectés.



L'accessibilité universelle concerne bien plus que nos équipements, les transports, le logement ou l'espace public. Elle questionne aussi l'action municipale : l'égalité est-elle effective dans l'accès aux droits et aux services publics ? Garantir l'accès à l'éducation, la pratique sportive ou culturelle, la qualité d'accueil, c'est contribuer aux conditions de l'émancipation de chacune et chacun.



Marie Annick Benâtre

Adjointe en charge des migrants de l'Est, des personnes handicapées et de l'accessibilité universelle

La réussite de l'accessibilité universelle, notre capacité à rendre la vie plus facile à toutes et tous, reposent sur la prise en compte d'un accès global à la Cité :

- loisirs et sports
- logement
- culture
- santé
- éducation
- vie affective
- information
- mobilité
- travail et emploi
- citoyenneté



Ouvrir le dialogue citoyen

Le Conseil nantais pour l'accessibilité universelle (CNAU) s'inscrit dans la démarche de dialogue citoyen portée par la Ville de Nantes. Il participe à la co-construction des politiques publiques avec les habitantes et habitants. Le CNAU représente tous les types de handicap, les personnes âgées, les acteurs économiques et d'autres usagères et usagers de la ville.

Impacter nos politiques publiques

La direction égalité accompagne les directions concernées et favorise les actions de sensibilisation à travers son offre de services.



LES EXPERTS ? CELLES ET CEUX QUI VIVENT LA VILLE

Notre politique d'accessibilité universelle intègre l'expertise d'usage, c'est-à-dire la prise en compte, avant tout, des besoins des usagères et des usagers (actuels et futurs). Cette démarche de conception garantit une réelle utilité des réponses et solutions offertes, en anticipant les difficultés que les habitants pourraient rencontrer. L'expertise usage questionne et fait évoluer les pratiques professionnelles dans les services de la Ville.

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, C'EST DU CONCRET !

Tourniquet au rapport

En février, des membres du CNAU ont participé à un test sur un nouveau tourniquet permettant l'accès à la plaine de jeu de la Durantière. Le tourniquet permet le passage de fauteuil roulant mais empêche l'accès aux véhicules non autorisés sur la plaine (scooters, par exemple).

Pour des tramways (toujours plus) accessibles

3 ateliers de concertation avec des membres du CNAU se sont tenus en 2021 (2 février, 23 mars, 1^{er} septembre) pour étudier dans le détail les conditions de transport des personnes en situation de handicap dans les futurs trams. Le constructeur Alstom a réalisé des maquette à l'échelle 1 pour effectuer des tests et améliorer le confort d'usage : boutons des portes, composteurs, écran dynamique, assises, strapontins, espace PMR ont ainsi été passés au crible. Ces ateliers permettent de faire évoluer les nouveaux véhicules avant leur mise en circulation.

Du sport pour toutes et tous



2019-2022

LE PLAN HANDISPORT ET SPORT ADAPTÉ

Il a pour objectif de lever les freins à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Près de 2 000 Nantaises et Nantais bénéficient d'une offre et d'équipements adaptés. Les actions du plan visent à développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap : formation des encadrants, matériel, accompagnement des personnes en situation de handicap mental. Les collaborations avec les clubs sportifs de personnes valides sont encouragées.

Le sport est envisagé sous toutes ses formes : loisirs, découverte dans le cadre éducatif, compétition et haut niveau. L'accent est mis aussi sur la visibilité, par la communication sur l'offre sportive (démonstrations, initiations, interventions dans les instituts médico-éducatifs) et par l'organisation de compétitions handisport et sport adapté. En parallèle, la mise en accessibilité des équipements sportifs se poursuit.

24 disciplines

sont répertoriées et soutenues dans le cadre du Plan handisport et sport adapté 2019-2022

26 clubs

sont engagés dans le développement des pratiques sportives adaptées



On a aimé : Avançons Ensemble

Créée en 2016 par Ringo Pereira, personne non voyante assidue de blind tennis, l'association nantaise propose des activités sportives pour favoriser l'inclusion. Torball (avec ballon sonore), showdown (alliant air hockey et tennis de table), sont ainsi conçus pour les aveugles et déficients visuels et ouvertes aux valides. Sont aussi proposés des sorties en tandem et des jeux de société. « Il y a aussi un volet sensibilisation avec la découverte des techniques de guide, l'apprentissage du braille et des diners dans le noir », détaille Ringo Pereira.



SECTION CÉCIFOOT AU FC NANTES



En décembre 2021, le FC Nantes a créé une section de cécifoot - en signant un partenariat avec l'association Don Bosco Cécifoot, dont le club évolue en haut niveau. Le FC Nantes rejoint ainsi les deux autres clubs professionnels évoluant au niveau national dans cette discipline. Le club apporte ainsi son soutien financier, matériel et humain, ainsi que sa notoriété au développement de ce sport, notamment auprès des jeunes.



Ouvrir les portes de l'éducation

UN PROJET ÉDUCATIF INCLUSIF

Le Projet éducatif de territoire 2021-2023 « *Bien grandir à Nantes* » a notamment pour objectif d'accompagner l'enfant ou l'adolescent en situation de handicap tout au long de son parcours, sur l'ensemble des temps scolaire et périscolaire. L'action de la Ville de Nantes se déploie dès la petite enfance, avec une priorité donnée à l'accueil des enfants en situation de handicap et atteints de maladies chroniques, au sein des multi-accueil municipaux.

La Ville encourage aussi l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap pendant les temps périscolaires, dans les accueils de loisirs et les structures sportives. Pour cela, elle soutient le développement d'une offre dédiée et l'organisation d'événements mixtes.

Enfin, le Projet éducatif de territoire se donne comme objectif de créer une plateforme multi-partenaire pour accompagner les familles et faciliter les parcours éducatifs sans rupture des enfants et des jeunes en situation de handicap, de la petite enfance à l'insertion professionnelle.

L'INCLUSION SCOLAIRE CONCRÉTISÉE

C'est l'engagement de la Ville de Nantes, en lien avec l'Éducation nationale et les associations. Trois projets d'unités d'enseignement spécialisé sont lancés pour une ouverture d'ici 2023 pour les groupes scolaires Plantes, Doulon Gohards et Felloneau. Ils s'ajouteront aux cinq unités déjà existantes pour accueillir les enfants en situation de déficience intellectuelle.

Les élèves accueillis bénéficient d'un accompagnement spécifique mais profitent aussi des temps de récréation, de cantine, d'activités artistiques et sportives et du temps périscolaire avec les autres enfants.

CONNAÎTRE, COMPRENDRE, ADAPTER

La Ville forme ses agentes et ses agents et adapte son organisation au besoin, en particulier sur le temps du repas.

Côté périscolaire, le délégataire Léo Lagrange Ouest forme ses animatrices et animateurs et renforce si besoin les équipes pour mettre en place des solutions sur-mesure. Il développe aussi des ressources pour sensibiliser les enfants.

L'Accoord, en charge des accueils de loisirs, forme ses équipes et aménage ses locaux pour développer sa capacité d'accueil des enfants en situation de handicap. Et parfois les enfants prennent la main : un groupe de 9-12 ans, accompagné par un animateur, a réalisé un jeu de société pour sensibiliser à la question du handicap, appelé Handi-Pass. Une belle initiative pour tous les publics !

634 enfants

relevant de la Maison départementale des personnes handicapées

sont scolarisés dans les écoles publiques nantaises. Parmi eux, 450 sont scolarisés dans des classes ordinaires.



ÉCOLE SULLY, SUR LE CHEMIN DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les travaux au sein du groupe scolaire Sully (335 élèves) et de son pôle associatif intègrent la mise en accessibilité à destination des personnes en situation de handicap.

À la fin du chantier, au printemps 2023, les accès aux quatre entrées et à l'ensemble des locaux (restaurant scolaire, locaux associatifs et centre de loisirs compris) seront entièrement adaptés à toute forme de handicap moteur, visuel, auditif, mental ou cognitif. Un deuxième ascenseur sera mis en service au niveau de la cour de l'école élémentaire, des rampes d'accès seront ajoutées et la signalétique et l'éclairage seront renforcés afin de faciliter les déplacements intérieurs.

Coût des travaux : 2,4 M d'euros.

La culture sans obstacle

UNE SAISON CULTURELLE ACCESSIBLE

Spectacles, concerts, musées, cinémas, lectures et parcours dans la ville : les différentes structures culturelles du territoire multiplient les propositions et se mobilisent pour une culture accessible à toutes et tous.

La Ville de Nantes a développé des supports de communication adaptés pour présenter la saison accessible au public en situation de handicap visuel (avec des documents écrits en gros caractères ou des audio-descriptions).



ÉMOTION PARTAGÉE À LA FOLLE JOURNÉE

La Folle Journée a mis à disposition auprès des personnes sourdes ou malentendantes des gilets vibrants pour rendre accessibles des concerts. Pour faire ressentir la musique, ils transmettent au corps des vibrations. Ce dispositif se développe au sein de l'événement aux côtés de l'interprétariat en Langue des Signes Française (LSF), la mise en place de plans tactiles, l'accueil de personnes en situation de handicap.



« NOUS SOMMES DES VOIX SANS BOUCHES »

C'est le nom de la création partagée, soutenue par la Ville de Nantes, portée par le collectif T'Cap et réalisée avec Stereolux, Tremolino, Musique Action Handicap et le chanteur Dominique A.

Né pendant le premier confinement, le projet implique des musiciennes et des musiciens amateurs en situation de handicap. Des ateliers d'écriture ont permis de collecter la matière première de la création artistique. Dominique A a fait une proposition artistique en juin 2021, enrichie par la suite avec les participantes et les participants. La création artistique se poursuit et s'affine, pour une restitution finale sur scène au printemps 2022.

Vivre la ville



« L'accessibilité de nos bâtiments s'impose de par la loi. C'est surtout une opportunité pour ouvrir le dialogue sur les usages et les besoins des personnes en situation de handicap. C'est la citoyenneté du quotidien qui est en jeu. »

Pascale Robert

Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité des bâtiments

L'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) planifie les travaux à réaliser pour permettre la mise en conformité du patrimoine bâti de la Ville de Nantes. Il concerne 611 établissements recevant du public (ERP) et une centaine d'installations ouvertes au public (IOP). La Ville de Nantes veut aller au-delà de la mise aux normes réglementaires en développant aussi le confort d'usage.

208 ERP
sont accessibles depuis fin 2021,
soit 34 % (contre 5 % en 2015)

49 ERP
ont été mis en accessibilité en 2021

CHEMINER LIBREMENT

Le Schéma directeur d'accessibilité (SDA), arrêté en 2016, identifie près de 300 km de cheminements piétons sur Nantes, considérés comme prioritaires par Nantes Métropole et par les personnes en situation de handicap représentées par les associations locales.

En 2021, 773 000 euros ont été investis pour leur mise en accessibilité. Des travaux d'aménagement ont aussi été réalisés hors du cadre du SDA, qui améliorent l'accessibilité de toutes et tous (personnes non marchantes, mal marchantes, aveugles et malvoyantes notamment).

UNE CONCERTATION PRODUCTIVE

Pour améliorer les transports en commun

Dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité programmée des transports collectifs de Nantes Métropole, le renouvellement de la flotte Proxitan s'est traduit par la livraison de 18 nouveaux véhicules en 2020, mieux adaptés aux besoins du public et fonctionnant au gaz naturel (GNV). Une première en France ! La Semitan et le constructeur se mobilisent pour faire évoluer les véhicules suite aux retours des membres du CNAU, dans une démarche d'amélioration continue.

Pour améliorer les cheminements en été

Des membres du CNAU ont réalisé des tests sur site pour vérifier l'accessibilité des cheminements pendant les travaux de l'été en centre-ville. En effet, les coupures de tramways pendant les travaux obligent les piétons à emprunter des itinéraires afin de rejoindre des arrêts provisoires de bus relais tram.

Pour accéder aux terrasses

Dans la continuité des visites sur site réalisées en 2020 dans le cadre de la démarche « La rue pour tous », des membres du CNAU ont testé, avec la direction égalité, l'accessibilité des terrasses d'été pour les personnes en situation de handicap comme pour les piétons. L'objectif était de repérer les pratiques à éviter mais aussi celles à valoriser.

« Peu importe nos moyens, notre situation, notre lieu d'habitation, notre genre ou notre origine, nous avons les mêmes droits, nous devons pouvoir accéder aux mêmes services, à la même mobilité ; nous devons avoir les mêmes capacités de prendre part à la ville. C'est cela, l'égalité. »

Johanna Rolland



566 859 € de subventions

attribués aux associations en aide aux projets ou en soutien au fonctionnement pour leur action en faveur de l'égalité

226 577 € de subventions

au titre de la ville non-sexiste ont bénéficié à 16 associations en faveur de :

- la défense et la promotion des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ : 145 200 €
- la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : 67 377 €
- la santé sexuelle : 8 000 €
- la visibilité des femmes et de leur histoire : 5 000 €
- le lien social et la sororité : 1 000 €



176 882 € de subventions

ont été versés par Citad'elles aux projets mis en place dans ses locaux par 26 structures partenaires

102 000 € de subventions

ont été versés à 6 associations au titre de la prévention et de la lutte contre les discriminations

61 400 € de subventions

ont été attribués pour le fonctionnement de 21 associations agissant pour les personnes en situation de handicap



272 jours

de prêts des outils pédagogiques et de sensibilisation de la direction égalité aux actrices et acteurs du territoire

30 lieux d'expérimentation

où des distributeurs de protections périodiques ont été installés.

ZÉRO TABOU

22 noms

de femmes ont été attribués à des rues ou des établissements en 2021 (137 depuis 2016)



1 240 femmes

ont été accueillies à Citad'elles en 2021



5 210 passages

à Citad'elles ont été enregistrés

975 abonnées et abonnés

à la lettre de l'égalité



02 40 41 95 96

le numéro d'AlloNantes Discriminations, la plate-forme pour écouter, informer et orienter les victimes de discriminations



60 % des appels reçus par AlloNantes Discriminations évoquent le critère ethno-racial dans les situations de discriminations

24 % évoquent le critère du handicap ou de l'état de santé

3 projets

d'unités d'enseignement spécialisé sont en cours de réalisation pour accueillir les enfants en situation de déficience intellectuelle. Ils s'ajoutent aux 5 unités déjà existantes



49 établissements

recevant du public ont été mis en accessibilité en 2021



24 disciplines

sportives sont soutenues dans le cadre du Plan handisport et sport adapté

Ours

Crédits photos :

@le.roi.des.kobolds p. 27

Audencia p. 34

Baptiste Roman, Hans Lucas p. 3

Célia Le Goaziou, Nantes Métropole p. 28

Céline Jacq, Nantes Métropole p. 11, 30, 37, 38, 40

Celine Ziwes p. 23

Direction égalité p. 16, 17, 18, 19, 22, 39, 42

Direction Europe & international p. 7

FAL 44 p. 23

Jean-Félix Fayolle, Nantes Métropole p. 10, 13, 26, 32, 38

Jérôme Blin p.32

Ludovic Failler, Nantes Métropole p. 36

Patrick Garçon, Nantes Métropole p. 3, 12, 10, 13, 37, 43

Philippe Gouret p. 21

Régis Rotier p. 27

Rodolphe Delaroque, Nantes Métropole p. 31, 35, 41

Tissé Métisse p. 22

Victor Tonelli p. 33

Directrice de la publication

Johanna Roland

Réalisation

Direction égalité Ville de Nantes - Nantes Métropole

Conception éditoriale

De l'Autre Côté du Miroir / Elo A

Rédaction

Direction égalité, De l'Autre Côté du Miroir / Elo A

Création maquette et mise en page

VUPAR

Merci aux contributeurs et contributrices de ce rapport.



ALL●NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Direction égalité
2 avenue Carnot
44923 Nantes Cedex 9
direction.egalite@nantesmetropole.fr

Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes